

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 06 juin 2024

En l'an deux mil vingt-quatre, le conseil municipal s'est réuni le six juin à 19h00 sur une convocation du 30 mai 2024.

Présents : Philippe NEAU, Marion ROBIN, Stéven JARDIN, Edwige MADEUX, Bernard BARRAUD, Émilie PORTAIS, Christophe COETTO, Magali VINCENT, Sonia CLAVURIER MICHAUD, Vincent RENAUDIN

Absents :, François BERTRAND, Marion FILLEUL, Émilie CORS

Secrétaire de séance : Marion ROBIN

M. Le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : autoriser M. Le Maire a déposé une demande de partenariat auprès de la Chambre d'Agriculture pour les plantations chemin des Gas.

1. Choix des entreprises suite à l'appel d'offres Travaux WC des classes maternelles et délibération autorisant Monsieur Le Maire a déposé le dossier de subventions auprès du Département :

Marion ROBIN explique que l'entreprise MERLE qui a obtenu le lot n°1 démolition-gros œuvre ne pourrait intervenir qu'en février 2025. L'entreprise a renoncé au marché.

Pour les lots n°03 cloisons-doublages-plafond et n°04 revêtement de sol, l'entreprise BILLAUD ne souhaitant pas signer d'acte d'engagement, elle renonce à ces deux lots.

Pour le lot n°1, c'est l'entreprise BÂTISSEUR CHARENTAIS qui arrive en deuxième position pour un montant de 29 336,46 € H.T..

M. GUILLON a la confirmation qu'ils pourront intervenir à partir du 14 juillet après la phase de désamiantage.

Pour le lot n°03, c'est l'entreprise ESPRIT BOIS qui arrive en deuxième position pour un montant de 7 299,96 € H.T..

Pour le lot n°04, c'est l'entreprise B2S qui arrive en deuxième position pour un montant de 8 156,95 € H.T..

Le désistement des deux entreprises retenues engendre une plus-value de 13 822,37 € H.T.(gros œuvre + 11 784,46 €, cloison-doublages-plafond + 1 858,93 €, revêtement sol + 178,98 €).

M. Le Maire demande qui est d'accord pour retenir ces trois entreprises en remplacement des premières ?

**Vote : 10 OUI**

M. Le Maire demande l'autorisation de déposer une modification du dossier de subventions auprès du Département ?

**Vote : 10 OUI**

M. Le Maire informera Mme BURYLO, directrice de l'École, dès qu'il connaîtra la date de la première réunion de chantier. Il lui communiquera les différents documents concernant le désamiantage (RAAT : Repérage Amiante Avant Travaux, les résultats de tests d'empoussièrement avant et après travaux).

## 2. Plantations chemin de Gas :

Magali VINCENT évoque la poursuite des plantations au chemin des Gas (entre le chemin piétonnier/cyclable et le champs). La Commune sollicitera pour cela la Chambre d'Agriculture afin de bénéficier des plantations dans le cadre du programme EVA en partenariat avec le Département.

M. Le Maire demande qui l'autorise à déposer une demande auprès de la Chambre d'agriculture ?

**Vote : 10 OUI**

## 3. Questions et informations diverses :

M. Le Maire fait part de la demande d'Émilie CORS de doter la colline aux enfants d'une balancelle pour les plus petits.

M. Le Maire a été informé de dégradations sur des véhicules et sur une habitation (trou dans un volet – jet de pierre) rue de saint Sauveur.

M. le Maire a sollicité M. CHAGNAUD afin qu'il établisse un devis pour la toiture des WC de la salle des fêtes. Nous sommes en attente de son devis pour l'allongement de la dalle du hangar du Pôle Santé.

M. Le Maire nous informe que des travaux seront réalisés sur notre Commune par le Réseau de Transport d'Électricité afin d'acheminer l'électricité produite par les éoliennes installées au large de l'île d'Oléron à Granzay. Deux cheminements sont à l'étude. Les travaux devraient être réalisés entre 2027 et 2031.

M. Le Maire et Marion ROBIN ont assisté à une réunion de présentation des éco matériaux de construction à la CDC le mercredi 5 juin.

M. Le Maire a répondu au questionnaire CYCLAD concernant les nouvelles modalités de passage qui seront mises en place en janvier 2025 pour accéder à la déchetterie.

Il s'est positionné sur un nombre de passages supérieur à 20, sur l'accès à Cyclabox sans avoir à utiliser un passage.

Stéven JARDIN informe de l'absence de Mme BOUJU au service de la restauration scolaire. Mme FÈVRE assure son remplacement. Des entretiens sont en cours pour recruter une personne qui assurera le remplacement jusqu'au 5 juillet.

Fin de séance à 19h45

Philippe NEAU	Maire et Président de séance	
Marion ROBIN	Secrétaire de séance	